



## Pomme de terre



**N°05**  
**25/04/2017**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOÏTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

Pdt primeur île de Ré :  
Thierry MASSIAS  
**CDA 17**  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**  
[noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)

Zone Aquitaine :  
Camille MALPEYRE  
**FREDON AQUITAINE**  
[c.malpeyre@fredon-aquitaine.org](mailto:c.malpeyre@fredon-aquitaine.org)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
Supervision : Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pomme de terre  
N°X du J/M/2017 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pomme de terre

#### • Situation générale :

Sur l'Île de Ré, les arrachages et la commercialisation sous AOP pomme de terre primeur ont débuté depuis la semaine dernière pour les plantations sous bâches.

Dans le secteur du Marmandais, les différences de stades sont très marquées entre les cultures non bâchées et bâchées.

Dans les Landes (uniquement cultures non bâchées), les parcelles sont levées à 100%.

#### • Mildiou :

Sur Ré, des foyers de mildiou sont encore notés sur des cultures bâchées (toujours des foyers mal maîtrisés en raison des irrigations mal contrôlées). Par contre, les 4 parcelles suivies en non bâchées ne présentent pas de symptômes.

Dans le secteur du Marmandais, on signale un cas de mildiou sur une parcelle en agriculture biologique. Mais, globalement les parcelles sont saines.

Dans les Landes, les cultures sont saines.

#### • Rhizoctone brun : sur l'Île de Ré, comme la semaine précédente, quelques lots présentent à l'agrégage des symptômes significatifs de rhizoctone brun sous différentes formes (crevasses, sclérotés, perforations, déformations).

#### • Doryphore : dans le secteur du Marmandais, on note le signalement sporadique de cet insecte.

# Pomme de terre

## • Situation générale

Sur l'Ile de Ré, les volumes arrachés augmentent progressivement. Le passage sous « Appellation d'Origine Protégée » est intervenu la semaine dernière. En fonction des volumes et du marché, la campagne devrait se poursuivre jusqu'à mi-juin.

Dans le secteur du Marmandais, les différences de stades sont très marquées entre les cultures non bâchées et bâchées. On observe donc des parcelles allant de début levées à des plantes d'environ 40 cm.

Dans les Landes (uniquement cultures non bâchées), les parcelles sont levées à 100% avec des plants allant jusqu'à 10cm de diamètre.

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Sur l'Ile de Ré, pour les 4 parcelles notées en plein champ, on n'enregistre pas de symptômes de mildiou. Cependant, des foyers subsistent dans les cultures bâchées (notés en suivis techniques). L'absence de pluies cette année aurait dû conduire à un risque faible pour l'Ile de Ré. Cependant, différentes raisons expliquent la présence de foyers principalement sur la commune d'Ars en Ré :

- On suppose la présence de premiers foyers non repérés sur Ars, non contrôlés rapidement (premier tunnel touché, repousses sur un tas de déchets ?) ;
- La présence de taches de mildiou sous bâches et des débâchages suivis d'irrigations mal maîtrisées ;
- Des irrigations qui maintiennent une humidité stagnante.



Foyers situés à proximité des asperseurs ou de secteurs plus humides (en creux)  
(Crédit Photo : Jérôme POULARD – SCA UNIRé 2017)

## Mesures à prendre :

Les conditions sèches conduisent à des irrigations plus resserrées, mais il est important de favoriser toutes les mesures qui limitent la durée d'humectation du feuillage ou l'humidité stagnante :

- Éviter les aspersiones durant les journées au ciel couvert et sans le moindre vent,
- Contrôler l'humidité à l'intérieur de la butte et ne pas se fier uniquement à l'aspect général,
- Ne pas effectuer des irrigations trop importantes qui favorisent le maintien d'eau dans les creux,
- Ne pas irriguer la nuit, plutôt le matin.

Dans le secteur du Marmandais, on signale un cas de mildiou sur une parcelle en agriculture biologique. Dans les Landes, les cultures sont saines.

## Modélisation :

Pour prendre en compte le risque mildiou, nous vous rappelons qu'il faut que la parcelle ait atteint les 30% de levée. Pour le BSV, le modèle MILEOS® ne prend pas en compte les différentes opérations (irrigation, traitements...) que vous avez réalisées dans votre parcelle : tenez en compte dans le raisonnement de votre stratégie de protection.

Ainsi, le modèle indique un risque faible pour les 3 stations de l'Ile de Ré (Ars en Ré, Sainte Marie et le Bois Plage en Ré). Pour le sud de la Nouvelle-Aquitaine, le seuil indicatif de risque est nul pour l'ensemble des secteurs modélisés : Birac-sur-Trec, Duras, Hourtin, Labouheyre et Estibeaux. Sur tous ces secteurs, la 3<sup>ème</sup> génération de mildiou est terminée.

**Évaluation du risque :** sur Ré, la présence de foyers sur plusieurs parcelles et parfois des pratiques d'irrigation mal maîtrisées conduisent à maintenir un risque.

Plus largement, soyez vigilants, d'après Météo France la semaine sera faite de journées alternant soleil et pluie. Ces conditions sont favorables au mildiou.

En conséquence, la mise en place d'une gestion du risque mildiou dans vos parcelles pourra être nécessaire.

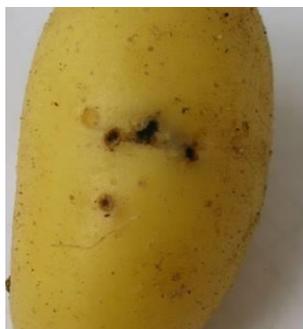
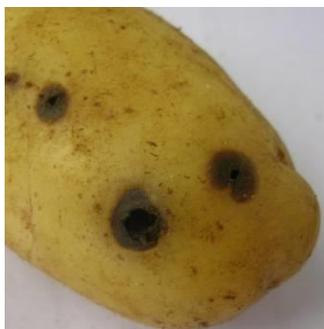
### • Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)

Sur l'Ile de Ré, depuis le début des arrachages, quelques lots présentent des symptômes de rhizoctone brun et occasionnent du tri. Normalement, les conditions de l'année sont peu favorables à ce champignon qui occasionne des pertes surtout les années fraîches et humides. Ces cas relevés sont à relier à des parcelles qui présentent probablement un inoculum important.

### Éléments de biologie :

Le rhizoctone brun est une maladie qui provoque des dommages variés à différents stades du cycle de végétation de la pomme de terre et dont l'agent responsable est un champignon du sol, *Rhizoctonia solani*. Ce champignon est très polyphage et se développe également sur de très nombreuses cultures (maïs, betterave, tomate, haricot, luzerne et même sur certaines adventices comme les chénopodes ou les amarantes). Le champignon se conserve dans le sol jusqu'à 30 à 40 cm de profondeur sous forme de sclérotés ou en saprophyte sur les débris végétaux. Son développement optimum se situe entre 18 et 25°C mais il s'active dès 4 à 5°C. En production de pomme de terre, AG3 est le principal groupe d'anastomose (AG's) produisant des sclérotés sur les tubercules de pomme de terre.

*Précisions : des perforations de tubercules peuvent être occasionnées par du rhizoctone brun et pas systématiquement par des taupins. Ainsi, il est nécessaire d'affiner le diagnostic :*



Perforations liées au rhizoctone / Perforations de taupins



Différents autres symptômes de *Rhizoctonia solani*

(Crédit Photo : ACPEL)

## Rhizoctone brun : mesures prophylactiques généralistes :

Itinéraire technique	Leviers contre le rhizoctone brun
Implantation de la culture : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En butte ou en billon</li> <li>• Profondeur de plantation</li> <li>• Conditions de plantation</li> </ul>	Planter en billon est préférable. Éviter le buttage définitif en sols non ressuyés Planter superficiellement : 10-12 cm dans un billon, 15 cm dans une butte Planter quand la température du sol est supérieure à 10°C : les semis précoces sont les plus à risque. Éviter les préparations de sol trop aérées (terre soufflée)
Le plant (semence)	À réception des plants, vérifier l'absence de sclérotés par l'observation d'un échantillon lavé. Utiliser du plant réchauffé et réveillé.
Choix variétal	Choisir des variétés dont la peau du tubercule subérise rapidement
Irrigation	Éviter les stress hydriques et les excès d'eau : adapter les apports au plus près des besoins sans les fractionner (en cas d'utilisation de pivots notamment)
Enherbement	Beaucoup d'adventices sont hôtes
Fertilisation	Éviter les excès et les carences
Défanage	Écourter le délai défanage-récolte (ne pas dépasser 3 semaines) Privilégier un défanage mécanique avec arrachage des fanes
Après la récolte de pomme de terre	Après récolte, réaliser régulièrement des travaux superficiels pour éliminer les repousses de pommes de terre et les adventices et implanter la culture suivante sans labour, en continuant à veiller à l'élimination des repousses

**Évaluation du risque :** a priori, les conditions de sols de l'année (sols peu humides, sols généralement réchauffés) ne sont pas favorables aux manifestations importantes de rhizoctone brun. Cependant, sur l'Ile de Ré, le risque est à évaluer à la parcelle en fonction de dégâts observés précédemment, de la durée de rotation, des conditions de sol à la plantation....

### • Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*)

Dans le secteur du Marmandais, on signale la présence sporadique de doryphores (pour le moment que des adultes).



Adultes, pontes caractéristiques et éclosions des jeunes larves (Crédit Photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** surveiller les premières pontes. Le risque ne devient important qu'à partir des premières éclosions (car les larves consomment rapidement beaucoup de végétation).

### Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

Les observations sont réalisées par les techniciens des CDA17, CDA19, CDA23, CDA87 + FREDON Limousin + Comité Centre et Sud + Midi Agro Consultant, Ortolan, CA47 + FREDON Aquitaine et des informations issues de suivis techniques de la coopérative UNIRÉ.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*